N° 128 — CXXIVme Année | Un numéro: 5 centimes | Lundi 3 Juin 1889

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — MAI
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heur.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
31	19.5	11.2	27.4	718.8	8.5	var.	moy.	clair

Très fort joran dès 4 1/2 h. du soir. Orages lointains au Sud vers 5 h. et éclate à l'Est et au S.-O. de 8 à 8 3/4 h. avec pluie intermittente dès 8 1/4 heures.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

31	10.2	7.0	14.0	665.9	2.0	O	faibl.	clair

NIVEAU DU LAC :
Du 2 juin (7 heures du m.): 430 m. 470
Du 3 » » » 430 m. 500

Extrait de la Feuille officielle

— Le président du tribunal du Val-de-Travers convoque les créanciers de la masse en faillite de Stoller, Marc-Frédéric, précédemment domicilié à Fleurier, actuellement sans domicile connu, pour le mardi 11 juin 1889, à 8 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, pour recevoir le compte de liquidation et assister aux opérations de la clôture de la faillite.

— Faillite du citoyen Buffet, Joseph, époux de Anna-Marguerite née Hodel, originaire français, charpentier, précédemment domicilié à Marin, actuellement sans domicile connu. Inscriptions au greffe du tribunal civil de Neuchâtel, jusqu'au mardi 2 juillet 1889, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 6 juillet 1889, dès les 2 heures et demie du soir.

— Le président du tribunal civil du Val-de-Travers convoque les créanciers du citoyen Lecoultre, Louis-Frédéric, négociant et distillateur, à Môtiers-Travers, pour le vendredi 7 juin 1889, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, pour délibérer sur le projet de concordat qui leur est présenté par le failli.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Sophie Riesen-Hœsler, ménagère, aux Sagnottes, près des Brenets, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, du 28 mai 1889, contre son mari, Riesen, Samuel, journalier, à La Sombaille, près la Chaux-de-Fonds.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

CONCOURS

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux de terrassements et de bétonnage pour la construction d'un canal-égout du quartier de Saint-Nicolas à la croisée du chemin de la Main.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions, au bureau des Travaux publics, Hôtel Communal, d'ici au jeudi 6 juin prochain, jour où les soumissions devront être déposées avant midi.

Neuchâtel, le 28 mai 1889.

Direction des Travaux publics.

Commune de Neuchâtel

Concours

Les places de gardes aux bains de la Maladière, du Crêt, du Port, de l'Evole et de Serrières, sont mises au concours.

Adresser les offres de service à la Direction soussignée jusqu'au mardi 4 juin, à 5 heures du soir.

Le public est informé que les bains seront ouverts à partir de **jeudi 6 juin**, à l'exception de ceux du Port, dans lesquels les installations nouvelles ne pourront être entièrement terminées pour ce jour-là.

Neuchâtel, le 31 mai 1889.

Direction de police.

Commune de Neuchâtel

Cinq places de gardes dans la Police communale sont mises au concours pour le 1er juillet prochain.

Les postulants devront avoir fait du service militaire, être âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus. La préférence sera donnée à des sous-officiers.

Les aspirants devront se présenter, porteurs de leur livret de service militaire et de certificats de moralité, au Bureau de la Direction soussignée (Hôtel Communal), le **samedi 15 juin courant,** à 10 heures du matin.

Neuchâtel, le 1er juin 1889.

Direction de police.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Les vignes étant actuellement endommagées par une chenille qui se nourrit des bourgeons, la Direction de Police payera une prime de **10 francs** pour chaque litre de ces chenilles apporté au Poste communal.

Neuchâtel, le 25 mai 1889.

Direction de police.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Commune de Fenin, Vilars, Saules

Vente de bois

Samedi 8 juin 1889, la Commune de Fenin, Vilars, Saules vendra aux enchères publiques et sous de favorables conditions :

300 grosses plantes de bois, propres pour billons.

Rendez-vous des amateurs à l'Hôtel de Commune, à Fenin, à 7 heures du matin.

Vilars, le 29 mai 1889.

(N-609-C°) *Conseil communal.*

Vente de Récoltes

Le mercredi 5 juin 1889, dès 1 1/2 heure après midi, le citoyen A. Perregaux-Dielf, vendra aux enchères publiques la récolte en **foin et trèfle** d'une contenance d'environ 100 émines, sur Areuse et Boudry.

Rendez-vous à Areuse.

Il sera accordé jusqu'au 1er novembre 1889 pour le payement.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, à bon compte, deux

Grilles de clôture mobiles

à barreaux en fer forme lance. Elles mesurent 2 m. 08 de longueur et 1 m. 70 de hauteur.

Pour les voir et connaître le prix, s'adresser à E. Bastardoz, ingénieur-mécanicien, rue de l'Industrie.

COGNAC FERRUGINEUX COMTE

Le litre, fr. 3.50. Dernière perfection. Le demi-litre, fr. 2.

ASSIMILATION DÉFINITIVE DU FER

Remède infaillible contre l'**anémie** (pauvreté du sang), la **chlorose**, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgie. Difficulté de respirer, apoplexie, transpirations.

En vente à **Neuchâtel :** Pharmacies Jules Matthey et Dardel ; à **Saint-Blaise :** pharmacie Zintgraff.

A LA VILLE DE PARIS

MAISON

CHARLES BLUM

succesr de BLUM FRÈRES

Rue de l'Hôpital — NEUCHATEL — Grand'rue, 2

Grand choix de Vêtements confectionnés

Pour HOMMES et JEUNES GENS

Costumes d'Enfants, laine et toile

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Assortiment considérable de Vêtements légers

VESTONS alpaga	Fr.	**13,**	**20** et	**25**
VESTONS toile et moleskine	»		**5** et	**9**
JAQUETTES alpaga	»	**22,**	**26** et	**30**
VÊTEMENTS COMPLETS, toile et moleskine.	»		**18** et	**22**
Les mêmes, pour jeunes gens	»		**16** et	**18**
PANTALONS, toile et moleskine	»	**5,**	**6** et	**10**

Gilets blancs et piqué fantaisie.

Toutes ces marchandises sont établies à des prix extrêmement avantageux et dans des conditions exceptionnelles comme **coupe, élégance** et **solidité.** — *Morceaux avec chaque vêtement.*

Assortiment hors ligne de DRAPERIES pour vêtements sur mesure.

Prix fixe marqué en chiffres connus.

FARINE LACTÉE H. NESTLÉ

21 ANS DE SUCCÈS

32 RÉCOMPENSES DONT 12 DIPLOMES D'HONNEUR ET 14 MÉDAILLES D'OR

Marque de Fabrique

CERTIFICATS nombreux DES PREMIÈRES **AUTORITÉS** médicales.

ALIMENT COMPLET POUR LES ENFANTS EN BAS-AGE

Supplée à l'insuffisance du lait maternel, facilite le sevrage, digestion facile et complète. — S'emploie aussi avantageusement chez les **ADULTES** comme aliment pour les **ESTOMACS DÉLICATS.**

Pour éviter les nombreuses contrefaçons, exiger sur chaque boîte la signature de l'INVENTEUR (H-1-Q)

Henri Nestlé, Vevey (Suisse).

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies et drogueries.

Toujours belle Maculature à 20 centimes la livre, au bureau de cette feuille.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Pharmacie A. GUEBHART

Rue Saint-Maurice

sous le Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Eau dentifrice au Salol

Le flacon : 1 Fr. 50

Les propriétés éminemment antiseptiques et antinévralgiques du Salol font de ce produit un dentifrice rationnel, hygiénique et agréable, laissant bien loin derrière lui toutes les préparations similaires.

L'Eau dentifrice au Salol fortifie la gencive et la préserve du scorbut, arrête et empêche la carie, calme les douleurs dentaires, purifie l'haleine et laisse dans la bouche un parfum délicieux.

Son emploi, combiné avec celui de notre poudre dentifrice, communique aux dents une éclatante blancheur.

VENTE DE BOIS

3000 perches d'haricots,
2000 » de toutes grandeurs, pour bâtis et pour tuteurs.
Bois de chauffage, foyard et sapin, en stères et en cercles,
2000 fagots, foyard, chêne et sapin.

CHAUD-LAIT tous les jours.

Jean SUTTER,
voiturier, marchand de bois,
7, rue des Terreaux, 7

Lait condensé « Edelweiss », sans sucre, 1 franc.
Képhir mousseux, stomachique et pectoral, convient surtout aux personnes ne supportant pas les ferrugineux, 30 cent. (25 c. par abonnement).
Pharmacies de poche et de famille.
Appareils pour la **stérilisation du lait.**
Irrigateurs à 2, 3 et 4 francs.
Douches nasales, 2 fr. 50.

A la pharmacie **FLEISCHMANN.**

Encouragé par de nombreuses demandes à joindre à la vente de la montre de poche le commerce de grosse horlogerie, j'ai l'honneur d'annoncer que j'ai un bel assortiment de **pendules, régulateurs, horloges, réveils,** qui tous sont vérifiés bien soigneusement avant livraison, et à des conditions avantageuses. — Facilités de paiement.

ED. BARBEZAT,
rue de l'Hôpital 18, au 1er étage,
Neuchâtel.

ARTICLES DE VOYAGE

Spécialité de malles et valises en tous genres.

Maroquinerie fine et ordinaire ; sacoches, sacs de voyage, gibecières, boîtes à chapeaux et pour robes, etc.

Cannes de Paris.
Liquidation de cravates.
Le tout à prix très réduits.

A la fabrique de parapluies

GUYE-ROSSELET

Grand'Rue, Neuchâtel.

AU CHANTIER PRÊTRE

A LA GARE

Bois de combustion.

	le stère		le stère
Foyard sec,	fr. 14.—,	bûché,	fr. 16.50.
» vert,	» 13.—,	»	15.50.
Sapin sec,	» 10.—,	»	12.50.
» vert,	» 9.50,	»	12.—.

Franco à domicile, et le bois bûché rendu **entassé** au bûcher.

Combustibles de tous genres.

Matériaux de construction

tels que : Ciments, chaux et gyps, briques et planelles diverses, lattes et liteaux, **tuyaux en grès,** tuiles d'Altkirch et françaises, ardoises vertes, produits réfractaires 1re qualité.

Fourniture de **fours complets**, à prix avantageux.

— TELEPHONE —

Succursale rue St-Maurice 11.

EXIGER LA MARQUE — XXII GANT — LIRE LE MODE D'EMPLOI

DENTIFRICES DE CHOIX

ELIXIR SUISSE

POUDRE DENTIFRICE

FABRICATION IRREPROCHABLE

F. NADENBOUSCH

CHIRURGIEN-DENTISTE

NEUCHATEL — (SUISSE)

L'élixir suisse, déjà avantageusement connu et très apprécié des personnes qui en font un usage journalier, vient de subir une importante amélioration.

Grâce à l'achat de nouveaux appareils de fabrication perfectionnés, il a encore gagné en qualité et en pureté.

Dépôts au Bazar Schütz et Schinz, au magasin Savoie-Petitpierre, et chez M. Hédiger, coiffeur, à Neuchâtel.

Un potager n° 12, avec caisse à eau, remis à neuf, chez Paul Donner, rue St-Maurice 8.

A vendre, deux beaux lauriers roses en caisse, chez M. Barrelet-Leuba, à Colombier.

2 BICYCLES presque neufs, avec accessoires. Haut : 1m,30, dont un extra, longue course, poids 15 kilos, le plus beau de nos contrées. Très bas prix. Facilités de paiement. S'adresser rue du Seyon 16, au 3me étage.

ATTENTION

537 A vendre, faute de place et d'emploi, une banque de magasin, des vitrines, un canapé pouf (circulaire) à très bas prix.

Partie de ces objets mobiliers conviendraient, par leur structure, à un pâtissier-confiseur. Le bureau de la feuille indiquera.

CHAUD-LAIT

Matin et soir, chaud-lait de vache, chez **Gottlieb Hostettler, à la Prise Hirschy.**

40 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

JONATHAN

ET

SON CONTINENT

(*La Société Américaine*)

Par MAX O'RELL et JACK ALLYN

XXXVI

Les Américains en villégiature. — L'hôtel est le but du voyage. — Les caravansérails. — Jacksonville et Saint-Augustin. — L'hôtel Ponce de Léon. — Les fauteuils à bascule. — La Floride. « Good time! » — L'Américain ne s'ennuie jamais. — Tout est salé à l'hôtel, surtout l'addition. — Les nègres du Midi. — Mémoires prodigieuses. — Encore les « duchesses. » — Les négresses. — J'insulte une femme.

L'hôtel est, en Amérique, une des plus puissantes *attractions*.... pour les Américains et, surtout, les Américaines.

Quand nous voyageons, nous autres Européens, nous descendons à l'hôtel, parce que nous ne saurions avoir partout un pied-à-terre ou un ami prêt à nous recevoir: autrement dit, nous allons à l'hôtel parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Quand nous quittons notre bon lit, notre bonne table, pour aller tartariner un brin, nous nous disons : « Ce qui est ennuyeux, c'est qu'il faudra vivre à l'hôtel pendant un mois ou deux; ma foi, tant pis, j'endurerai l'hôtel, je tiens à aller en Suisse, ou en Ecosse, ou en Italie. » Le but du voyage, c'est de voir des pays nouveaux, de faire de belles excursions, de gravir des montagnes, etc., et l'hôtel est le seul moyen d'arriver à ce but.

En Amérique c'est différent: le but du voyage, c'est l'hôtel.

On fait trois, quatre et cinq cents lieues pour aller passer quinze jours à l'hôtel. La conversation des Américains qui ont voyagé ne roule pas principalement sur les points de vue qu'ils ont découverts, sur les excursions et les promenades qu'ils ont faites, mais sur le mérite respectif des hôtels où ils sont descendus. Les hôtels sont pour eux ce que sont pour nous les cathédrales, les monuments, les ruines, les vieux châteaux, les lacs, les montagnes, et tout ce que la nature offre de plus beau aux yeux de l'homme.

Je suis allé voir les Américains en villégiature au mois de février. Pendant les mois de janvier, de février et de mars, toute la société de New-York, de Boston et des grandes villes du Nord se rend dans la Floride pour s'y chauffer à un soleil généreux et y contempler les orangers. Jacksonville et Saint-Augustin sont pour l'hiver ce que sont pour l'été Saratoga, Newport et Long Branch, le rendez-vous de tout ce qui a la moindre prétention à une place dans le monde fashionable.

Mais que vont ils faire à Jacksonville et à Saint-Augustin, tous ces Américains en quête de plaisir et de repos? Vous croyez peut-être que, le matin, ils partent en masse faire de longues excursions dans le voisinage ou sur la rivière, qu'ils organisent des pique-niques, des cavalcades et mille autres parties de plaisir.

Rien de tout cela. Ils se lèvent, mangent et vont sur les terrasses de l'hôtel se balancer pendant trois ou quatre heures sur des fauteuils à bascule; puis ils mangent et vont reprendre leurs sièges sur la terrasse; puis ils dînent et vont dans les salons écouter la musique d'un orchestre en se balançant jusqu'à l'heure du coucher. Et pourtant, qu'il y a de choses à voir dans cette délicieuse petite ville de Jacksonville, qu'elle est jolie et pimpante cette forêt d'orangers émaillée de chalets!

Les femmes descendent vers huit heures du matin pour déjeuner, vêtues de robes de soie et couvertes de diamants. Et quel déjeuner! D'abord une orange et des bananes pour rafraîchir et huiler l'appareil digestif; puis du poisson, du lard et des œufs, un bifteck ou des côtelettes aux pommes, des galettes d'avoine, des confitures et des marmelades.

En France, on regarde la carte, on l'étudie, on discute les plats, on les assortit discrètement et artistiquement dans l'esprit avant de leur faire faire plus ample connaissance dans l'estomac. On est gourmet. En Amérique, on se demande combien de ces plats on pourra se fourrer sur la conscience. C'est tant par jour. Les gens qui mangent modérément payent pour les gloutons. Nos tables d'hôte à prix fixe auraient vite à fermer boutique, si leur clientèle était américaine.

— Que vous mangez peu, vous autres Français! me disait un jour un Américain en me voyant commander du café au lait et du pain et du beurre pour mon déjeuner.

— Mais, lui dis-je, vous vous trompez: à huit heures du matin je n'éprouve pas le besoin de dîner.

Plus l'hôtel est immense, plus il a de valeur aux yeux des Américains. Un petit hôtel tranquille, bien tenu, où la cuisine étant faite pour une vingtaine de personnes, et non pour mille, le bœuf n'a pas le même goût que le mouton, un hôtel où l'on vous connaît, où l'on vous appelle par votre nom, et où vous êtes autre chose que n° 578 comme au bagne, ce genre d'hôtel n'attire pas l'Américain Il lui faut du grand, de l'énorme, de l'immense. Il juge de tout par la grosseur.

Jacksonville et Saint-Augustin possèdent une vingtaine d'hôtels capables chacun d'accommoder de six cents à mille personnes. Ces hôtels sont bondés du 1er janvier au 31 mars. Toute la société américaine y est représentée, millionnaires, banquiers, hommes de lettres, ministres de tous les cultes, etc.

J'ai presque toujours accepté avec réserve les superlatifs américains, suivis du traditionnel *in the world;* mais je crois que l'on peut affirmer que l'hôtel Ponce de Léon, à Saint-Augustin, est non seulement le plus grand et le plus bel hôtel de l'Amérique, mais du monde entier. Situé dans la plus jolie partie de cette petite ville pittoresque, ce palais mauresque avec ses murs d'onyx, ses vastes salles artistiquement meublées, ses bosquets d'orangers, ses avenues, ses terrasses, ses tourelles, est une véritable révélation, un rêve des *Mille et une Nuits.*

C'est là que les Américains vont chercher ce qui s'appelle au delà de l'océan Atlantique *a good time* (du bon temps). Le prix de l'hôtel est de 50 à 125 francs par jour, sans compter le vin bien entendu. L'Américain, qui y emmène sa femme et ses filles, y dépense donc trois, quatre, cinq cents francs par jour. Pour cette somme, il nourrit sa famille, écoute la musique d'un orchestre des plus médiocres, et se balance sur un fauteuil à bascule. En rentrant à New-York, il déclare à ses amis qu'il a eu *a good time.* L'Américain n'avoue jamais qu'il s'est

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

Diastase

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration fr. 1»30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale » 1»40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis » 1»40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique » 1»70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants » 1»40
Contre la coqueluche. Remède très efficace » 1»40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants » 1»40
Diastasés à la pepsine. Remède contre la digestion » 1»40
Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont **les seuls produits de Malt,** qui aient obtenu une **Médaille à Brême** en **1874.**

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts; CHAPUIS, à Boudry; CHOPARD, à Couvet; BOREL, à Fontaines; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN** de **VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt à Neuchâtel chez M. BOURGEOIS, pharmacien.

Demander chez tous les Épiciers et Confiseurs

CHOCOLAT MENIER

Éviter les Contrefaçons

A NEUCHATEL se trouve chez MM. L. Jacot, épicerie, Faub. du Lac 4; H Gacond, épicerie, rue du Seyon; J. Glukher-Gaberel, confis., Faub. de l'Hôpital 7 bis; C.-A. Gaberel, confiserie, Temple-Neuf 26; E. Morthier, épicerie, rue de l'Hôpital 15; J. Panier, épicerie, rue du Seyon; Porret-Ecuyer, épic., rue de l'Hôpital 3; Quinche, épicerie, rue St-Maurice 10; Dessoulavy, épicerie, Faub. de l'Hôpital; Ch. Seinet, comestibles, rue des Epancheurs.

ŒUFS FRAIS

de la Société d'aviculture. **Dépôt chez F. WASSERFALLEN,** grènetier, rue du Seyon, en ville.

Ire MAISON SUISSE

pour les Gruyères

par pièces de 20 à 40 kilos, à fr. 130 les 100 kilos. (H-1933-Y)

Tommes de chèvre, à fr. 1.20 le kilo.

A. ROCHAT-BAUER, *Charbonnières* (Vallée de Joux).

MM. GUSTAVE PARIS & Ce vendront à très bas prix ce qui leur reste en confections demi-saison et visites noires.

ATTENTION!

A vendre plusieurs lits avec sommiers et matelas, chaises, canapés, fauteuils, étagères, glaces, vitrines, tables carrées, pupitres. S'adr. Ecluse 41, plain-pied.

Un très bon violon (basse) est à vendre *à bas prix,* à la Pension ouvrière.

ON DEMANDE A ACHETER

TONNEAUX à vin, liqueurs et **huile minérale,** sont achetés par **A. Cabet, Genève.** Adresser offres et prix. (H 3918-X)

On demande à acheter, *d'occasion,* une *bascule avec poids,* grandeur, petite ou moyenne. S'adr. *Salles de Ventes de Neuchâtel,* 21, faubourg du Lac 21.

555 On demande à louer ou à acheter un bateau de pêche en bon état et de moyenne grandeur. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

On achète des habillements de messieurs et de dames, de la chaussure et de la lingerie d'occasion. S'adresser à Mme Kuffer, rue des Poteaux 8.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Saint-Jean, un logement de deux chambres, cabinet, cuisine, deux chambres hautes et dépendances, au centre de la ville, près du télégraphe. S'adresser à Joseph Mongini, rue des Moulins 3.

A louer, pour le 1er juillet prochain, un logement de deux chambres, cuisine avec eau et dépendances, plus jouissance d'une grande terrasse. Prix: 265 fr. par an. S'adresser à M. G. Vuille, bureau de la Grande Brasserie.

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer, à Lignières, un logement de 3 chambres, dont une meublée, et cuisine. S'adresser à M. Emile Junod-Gauchat, au dit lieu.

A louer, pour St-Jean, un logement de deux chambres et dépendances. S'adresser rue du Tertre 18, au magasin.

A louer, à Lignières, pendant la saison d'été, un joli logement composé de deux chambres meublées et une cuisine; le tout bien aménagé. Vue magnifique sur les Alpes. Pour renseignements, s'adresser à M. Henri Mader, instituteur.

Pour St-Jean, deux petits logements exposés au soleil, cuisine avec eau et galetas. S'adr. Chavannes 8, 1er étage.

A louer, pour St-Jean, le troisième étage, rue de la Place d'Armes 10, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser aux Bains.

562 **A louer,** pour St Jean ou toute autre date un joli appartement de 6 chambres et dépendances, avec petit jardin. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

A louer un appartement meublé ou non meublé, comprenant deux chambres, cuisine et dépendances. Entrée à volonté. S'adresser Trois Portes 12.

A louer pour l'été, une charmante campagne à Epagnier, 8 chambres de maîtres et vastes dépendances. Ecurie et remise. Prix avantageux. S'adr. Etude Clerc, rue du Coq d'Inde 10.

A louer un vaste et beau rez-de-chaussée: dix pièces, cuisine, office, etc. Jardin donnant sur le quai. S'adr. Etude Clerc, rue du Coq d'Inde 10.

A louer, *pour Saint-Jean,* un appartement de 3 pièces et dépendances, situé au centre de la ville, ainsi qu'un *magasin* dans une excellente situation. — Le preneur pourrait prendre possession de ce dernier dès le 1er juin.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter à l'étude Arnold Convert, notaire, rue du Musée 7.

A louer, à la rue des Bercles, un bel appartement composé de 7 chambres, terrasse vitrée, cuisine et dépendances. S'adr. à Mme Traub, Bercles 3.

CHAMBRES A LOUER

A louer une chambre pour un coucheur. S'adresser chez J. Jœrg, rue du Seyon, au magasin.

A louer une belle chambre meublée, bien éclairée, située au 1er étage. S'adr. Ecluse 35, au plain-pied.

561 **A louer,** à Paris, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, une petite chambre propre, dans une bonne maison aux abords du quartier de l'Exposition. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

Chambre bien meublée, pour un monsieur. Ecluse 2, 2me étage.

479 A louer 2 chambres meublées, indépendantes. De plus une chambre à coucher et un salon contigus. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer une chambre meublée, exposée au soleil. Industrie 24, 1er étage.

Jolie chambre meublée. Place d'Armes 5, au 1er étage.

A louer, une jolie chambre meublée pour un monsieur, rue du Seyon 4, au 3me étage.

Chambre meublée pour ouvrier. S'adresser Tertre 20, 2me étage.

Jolie chambre meublée donnant sur la rue du Seyon, pour un ou deux messieurs. S'adresser au magasin d'épicerie, rue des Moulins 6.

Pour un ou deux coucheurs, chambre meublée. S'adr. Temple-Neuf 7.

LOCATIONS DIVERSES

Deux locaux pour magasins ou entrepôts, avec cave voûtée, Neubourg 23. S'adresser à Henri Bonhôte.

Dès maintenant, à louer dans la maison Delay, Ecluse 32, un beau local pour **atelier,** plus cave attenante si on le désire. S'adresser à l'Etude Wavre.

On offre à louer, pour plusieurs années si on le désire, la récolte en foin et regain de 11 1/2 poses de terrains situés à Rochefort. Pour visiter et pour les conditions, s'adresser à Fritz Tissot, Café montagnard, à Couvet.

A la même adresse, à louer pour la saison d'été, deux chambres et cuisine, à Rochefort. Prix raisonnable.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour Noël prochain, en dehors du centre de la ville, un logement confortable, de 3 chambres et toutes les dépendances, exposé au soleil. Adresser les offres avec indication de prix aux initiales D. G. 560 au bureau de la feuille d'avis.

OFFRES DE SERVICES

Une cuisinière d'âge mûr, munie de bons certificats, cherche à remplacer ou à se placer de suite. S'adresser à la boulangerie rue du Neubourg 5.

Une jeune fille de 18 ans cherche à se placer dès le 15 courant pour faire tout le ménage ou comme bonne. S'adresser sous les initiales L. R., poste restante, Saint-Aubin.

Une personne de 25 ans demande une place pour tout faire dans un ménage. Bons certificats à disposition. S'adresser Parcs 23, rez-de-chaussée.

HORAIRE DES CHEMINS DE FER

NEUCHATEL-LAUSANNE-GENÈVE

	MAT.	MAT.	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR
Neuchât.	4 50	7 23	11 20	11 50	1 50	4 12	7 48
Auvern.	5 —	7 33	11 29	12 04	2 —	4 22	7 58
Colomb.	5 06	7 39	11 35	12 11	2 06	4 28	8 04
Boudry	5 11	7 44	11 40	12 22	2 11	4 33	8 09
Bevaix	5 20	7 51	—	12 34	2 18	4 42	8 17
Gorgier	5 29	7 58	11 53	12 46	2 26	4 51	8 25
Vaumar.	5 36	8 04	—	12 56	2 33	4 58	8 32
Concise	5 45	8 11	12 05	s1 06	2 41	5 06	8 40
Grandson	6 —	8 25	12 18	1 28	2 57	5 24	8 58
Yverdon	6 06	8 31	12 24	1 38	3 05	5 31	9 05
Lausanne	7 23	9 45	s1 35	3 35	—	6 57	10 20
Genève	10 05	12 05	3 15	6 05	—	10 —	m2 45
Vevey	8 27	10 44	2 24	5 20	—	8 17	—
Montreux	8 48	11 07	2 40	5 44	—	8 43	—
Bex	9 41	12 01	3 26	6 38	—	9 37	—
St-Maur.	9 52	12 12	3 35	6 48	—	9 47	—
Martigny	11 02	—	4 31	7 51	—	—	—
Sion	11 57	—	5 12	8 32	—	—	—
Brigue	2 35	—	7 —	10 20	—	—	—

GENÈVE-LAUSANNE-NEUCHATEL

	MAT.	MAT.	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR
Brigue	—	—	—	6 10	—	—	1 10
Sion	—	—	—	8 57	—	—	3 04
Martigny	—	—	—	10 06	—	—	3 50
St-Maur.	—	5 22	—	11 20	—	2 05	4 40
Bex	—	5 33	—	11 30	—	2 17	4 51
Montreux	—	6 31	—	12 22	—	3 16	5 52
Vevey	—	6 55	—	12 40	—	3 39	6 18
Genève	12 30	5 40	—	12 —	—	2 10	5 05
Lausanne	4 53	8 15	—	s1 35	2 05	4 50	7 57
Yverdon	6 06	9 35	12 10	2 35	4 37	6 05	9 15
Grandson	6 13	9 42	12 17	2 41	4 47	6 12	9 22
Concise	6 27	9 56	12 32	2 53	5 08	6 27	9 37
Vaumar.	6 34	10 04	12 40	—	5 20	6 35	9 45
Gorgier	6 41	10 11	12 47	3 05	5 32	6 42	9 51
Bevaix	6 49	10 19	12 55	—	5 46	6 49	9 59
Boudry	6 56	10 26	1 03	3 19	5 59	6 57	10 07
Colomb.	7 01	10 30	1 08	3 23	6 08	7 02	10 12
Auvern.	7 07	10 36	1 14	3 29	6 19	7 08	10 18
Neuchât.	7 16	10 45	1 23	3 36	6 30	7 17	0 27

NEUCHATEL-BIENNE-BERNE-ZURICH-LUCERNE-BALE

	MAT.	MAT.	MAT.	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
Neuchâtel	4 45	5 29	7 27	7 50	10 53	2 05	3 41	5 15	7 25	8 08
St-Blaise	4 54	—	—	8 —	11 04	2 21	3 49	5 25	7 34	—
Cornaux	5 03	—	—	8 09	11 14	2 35	—	5 34	7 43	—
Cressier	5 08	—	—	8 14	11 20	2 44	—	5 39	7 48	—
Landeron	5 14	—	—	8 20	11 26	2 55	—	5 45	7 54	—
Neuvevil.	5 20	5 52	7 49	8 27	11 32	3 16	4 05	5 52	8 —	—
Gléresse	5 29	—	—	—	11 41	—	—	6 01	8 09	—
Douanne	5 34	—	7 58	8 39	11 46	3 38	—	6 06	8 14	—
Bienne	5 48	6 12	8 10	8 55	12 —	3 58	4 25	6 20	8 27	8 51
Soleure	6 39	—	—	9 56	s1 42	—	5 19	—	9 39	9 39
Olten	7 48	—	—	11 05	3 01	—	6 25	—	10 45	10 45
Lyss	6 53	—	8 33	10 36	12 32	—	4 51	6 50	—	9 11
Berne	8 —	7 05	9 15	11 38	1 20	—	5 38	7 50	—	9 50
Thoune	9 20	9 20	11 25	3 35	3 35	7 52	7 52	9 37	—	
Interlak.	11 20	11 20	1 15	—	5 55	—	—	—	—	
Bâle **	9 38	—	12 59	12 50	4 43	—	7 30	—	—	
Lucerne *	9 15	—	1 40	1 40	5 40	—	8 58	—	—	
Zurich	9 50	—	1 55	1 55	5 40	—	8 22	—	—	

* Via Olten. ** Via Jura.

BALE-LUCERNE-ZURICH-BERNE-BIENNE-NEUCHATEL

	MA.	MAT.	MAT.	MAT.	SOIR	M. S.	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
Zurich	—	—	6 15	—	—	9 30	—	1 35	—	4 55
Lucerne *	—	—	6 —	—	—	9 30	—	1 48	—	5 40
Bâle **	—	—	7 15	—	—	10 05	—	2 10	—	5 15
Interlak.	—	—	5 20	—	—	9 05	—	—	3 25	—
Thoune	—	—	7 22	—	—	11 25	—	—	5 40	—
Berne	5 —	7 25	8 55	11 10	—	1 15	3 25	—	7 10	7 35
Lyss	5 37	8 20	9 43	—	—	2 05	4 05	—	—	8 33
Olten	—	6 —	8 29	—	—	12 05	—	4 05	—	6 52
Soleure	5 —	7 05	9 32	—	—	1 15	—	5 19	—	7 58
Bienne	6 12	8 55	10 20	12 —	12 15	2 45	4 25	6 20	8 —	9 07
Douanne	6 26	9 14	10 34	—	12 36	3 01	4 39	6 35	—	9 25
Gléresse	—	9 21	—	—	—	3 07	—	—	—	9 31
Neuvevil.	6 36	9 34	10 44	—	12 53	3 18	4 49	6 47	8 23	9 43
Landeron	6 42	9 42	10 50	—	1 03	3 24	—	6 53	—	9 49
Cressier	6 47	9 50	—	—	1 10	3 30	—	6 59	—	9 55
Cornaux	6 53	9 58	—	—	1 20	3 36	—	7 05	—	10 01
St-Blaise	7 04	10 13	11 05	—	1 32	3 48	5 08	7 16	—	10 12
Neuchâtel	7 13	10 25	11 13	12 45	1 45	3 57	5 15	7 25	8 47	10 22

NEUCH.-CH.-DE-F.-LOCLE-BESANÇON

H. de Berne	MA.	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR
Neuchâtel	5 53	7 58	12 30	4 26	8 15
Corcelles	6 08	8 10	12 42	4 38	8 27
Chambrel.	6 32	8 32	1 04	5 —	8 51
Genv.-s.-C.	6 56	8 52	1 24	5 20	9 15
Hts-Genev.	7 15	9 01	1 36	5 32	9 27
Convers	7 33	9 19	1 51	5 47	9 42
Ch.-d. F. a.	7 43	9 29	2 01	5 57	9 52
» d.	7 55	9 40	2 10	6 07	10 —
Éplatures	8 05	9 50	2 20	6 17	10 10
Locle a.	8 15	10 —	2 30	6 27	10 20
» d.	—	10 30	4 56	8 10	—
Col-d.-Roc.	—	10 37	5 03	8 25	—
Villers-le-L.	—	10 47	5 13	8 44	—
Morteau a.	—	11 —	5 26	9 06	—
H. de Paris					
Morteau d.	—	10 49	5 48	—	—
Besançon	—	1 37	8 30	—	—
Paris	—	s11 37	m5 35	—	—

BESANÇON-LOCLE-CH.-DE-F.-NEUCH.

H. de Paris	MA.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR
Paris	—	s7 50	—	—	—
Besançon	—	m5 07	—	—	—
Morteau a.	—	7 40	—	—	—
H. de Berne					
Morteau d.	—	8 20	—	—	6 35
Villers-le-L.	—	8 34	—	—	6 58
Col-d.-Roc.	—	8 44	—	—	7 13
Locle a.	—	8 49	—	—	7 19
» d.	5 —	8 59	1 3	5 25	8 09
Éplatures	5 13	9 12	1 43	5 38	8 22
Ch.-d.-F. a.	5 22	9 21	1 52	5 47	8 31
» d.	5 32	9 29	2 01	5 57	8 41
Convers	5 46	9 40	2 12	6 08	8 52
Hts-Genev.	6 02	9 52	2 24	6 20	9 04
Genv.-s.-C.	6 16	10 03	2 36	6 32	9 16
Chambrel.	6 38	10 23	2 57	6 53	9 37
Corcelles	6 58	10 37	3 12	7 08	9 52
Neuchâtel	7 09	10 47	3 23	7 18	10 03

NEUCHATEL-PONTARLIER-DIJON-PARIS

H. de Berne	MAT.	MA.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR
Neuchâtel	5 25	7 45	12 50	1 30	5 23	8 51
Auvernier	5 40	7 56	12 59	1 43	5 32	9 —
Ch.-du-Moul.	—	8 16	—	2 10	5 47	—
Noiraigue	6 53	8 31	1 23	2 47	6 —	9 23
Travers a.	7 08	8 40	1 30	3 02	6 09	9 30
» d.	7 22	8 43	1 31	4 —	6 11	9 31
Couvet	7 41	8 53	1 39	4 20	6 19	9 39
Boveresse	8 —	9 03	1 47	4 40	6 27	9 47
Verr. Suis. a.	8 25	9 22	2 —	5 10	6 43	10 —
» d.	8 55	9 30	2 04	—	6 47	10 04
Verr. France	9 05	9 36	—	—	6 52	—
Pontarlier a.	9 30	9 55	2 20	—	7 08	10 20
H. de Paris						
Pontarlier d.	—	11 50	2 20	—	7 22	10 06
Dijon a.	—	5 01	5 50	—	11 37	1 22
» d.	—	6 —	6 —	—	11 52	1 39
Paris	—	11 37	11 37	—	m5 35	m6 50
Londres	—	—	—	—	s5 05	s5 05

PARIS-DIJON-PONTARLIER-NEUCHATEL

H. de Paris	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
Londres	—	8 20	—	—	—	—
Paris	s7 —	s7 50	10 —	—	6 25	—
Dijon a.	12 05	11 39	4 46	—	1 51	—
» d.	12 10	1 38	5 55	—	2 37	—
Pontarlier a.	3 22	5 10	11 37	—	5 48	—
H. de Berne						
Pontarlier d.	4 —	5 50	6 25	1 15	6 30	8 40
Verr. France	—	6 05	7 03	1 37	—	9 03
Verr. Suis. a.	4 16	6 09	7 10	1 43	6 47	9 09
» d.	4 25	6 19	7 35	2 —	6 57	9 25
Boveresse	—	—	8 07	2 18	7 10	9 46
Couvet	—	6 38	8 28	2 27	7 18	9 55
Travers a.	4 48	6 45	8 43	2 35	7 25	10 03
» d.	4 49	6 46	9 —	2 38	7 26	10 06
Noiraigue	—	6 54	9 39	2 50	7 34	10 20
Ch.-du-Moul.	—	—	9 51	3 01	7 43	10 32
Auvernier	—	7 16	10 15	3 18	7 57	10 50
Neuchâtel	5 25	7 23	10 28	3 27	8 04	11 —

L'h. de Berne avance de 26 m. sur celle de Paris

RÉGIONAL du VAL-DE-TRAVERS

BUTTES-ST-SULPICE-FLEURIER-TRAVERS

	MA.	MA.	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
Buttes	6 03	7 55	12 08	4 50	6 55	10 35
Fleurier a.	6 10	8 02	12 15	4 57	7 02	10 42
» d.	6 13	8 26	12 45	5 03	8 55	—
Môtiers	6 20	8 33	12 59	5 10	9 02	—
Couvet	6 27	8 40	1 12	5 17	9 09	—
Travers	6 40	8 53	1 25	5 30	9 22	—
St-Sulpice	5 40	8 17	12 30	4 27	8 45	10 12
Fleurier	5 45	8 22	12 35	4 32	8 50	10 17

TRAVERS-FLEURIER-ST-SULPICE-BUTTES

	MA.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
Travers	7 15	9 05	1 35	3 10	6 15	9 35
Couvet	7 25	9 15	1 45	3 27	6 25	9 45
Môtiers	7 32	9 22	1 52	3 40	6 32	9 52
Fleurier a.	7 38	9 28	1 58	3 46	6 38	9 58
» d.	7 42	9 32	11 55	4 37	6 42	10 22
Buttes	7 50	9 40	12 03	4 45	6 50	10 30
Fleurier	8 07	9 57	12 20	3 55	7 10	10 02
St-Sulpice	8 12	10 02	12 25	4 —	7 15	10 07

JURA-BERNE

BIENNE-DELÉMONT-PORRENTRUY

	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR	SOIR
Bienne	6 08	9 05	1 —	4 35	7 25
Sonceboz	6 48	9 45	1 38	5 05	8 05
Tavannes	7 19	10 12	2 06	5 28	8 34
Delémont	8 22	11 23	3 18	6 22	9 33
Porrentruy	9 30	12 47	4 47	7 40	11 15

PORRENTRUY-DELÉMONT-BIENNE

	MAT.	MAT.	MAT.	SOIR	SOIR
Porrentruy	4 53	7 05	10 30	2 23	4 47
Delémont	5 45	8 22	11 55	3 42	6 34
Tavannes	6 44	9 25	s1 28	4 55	7 46
Sonceboz	7 05	9 45	1 46	5 15	8 05
Bienne	7 40	10 10	2 17	5 50	8 35

BATEAUX A VAPEUR

NEUCHATEL-MORAT

	MAT.	SOIR	SOIR		MAT.	MAT.	SOIR
Neuchâtel	7 30	1 25	6 15	Morat	5 10	10 10	4 —
Mail	7 35	—	6 20	Motier	5 25	10 25	—
St-Blaise	7 50	—	6 35	Praz	5 30	10 30	—
La Sauge	8 20	1 55	7 05	Sugiez	5 45	10 45	4 20
Sugiez	9 —	2 35	7 45	La Sauge	6 15	11 15	4 50
Praz	9 15	—	8 —	Cudrefin	—	—	5 15
Motier	9 20	—	8 05	St-Blaise	6 45	—	—
Morat	9 35	2 55	8 20	Mail	7 —	—	—
				Neuchâtel	7 05	11 45	5 45

NEUCHATEL-ESTAVAYER (par Chez-le-Bart)

	MA.	MA.	SOIR	SOIR		MA.	MAT.	SOIR	SOIR
Neuch.	5 —	7 25	1 30	6 05	Estavay.	—	9 —	3 05	—
Serrièr.	5 10	7 35	1 40	6 15	Ch.-l.-B.	6 05	9 25	3 30	7 10
Auvern.	5 15	7 40	1 45	6 20	Cortaill.	6 30	9 50	3 55	7 35
Cortaill.	5 40	8 05	2 10	6 45	Auvern.	6 55	10 15	4 20	8 —
Ch.-l.-B.	6 05	8 30	2 35	7 10	Serrièr.	7 —	10 20	4 25	8 05
Estavay.	—	8 55	3 —	—	Neuch.	7 10	10 30	4 35	8 15

NEUCHATEL-ESTAVAYER (par Cudrefin)

	MAT.	SOIR		MAT.	MAT.
Neuchâtel	7 35	6 —	Estavayer	5 10	10 —
Cudrefin	8 05	6 25	Chevroux	5 40	10 30
Portalban	8 35	6 55	Portalban	6 —	10 50
Chevroux	8 55	7 15	Cudrefin	6 30	11 20
Estavayer	9 25	7 45	Neuchâtel	7 —	11 50

NEUCHATEL-SAINT-BLAISE-CUDREFIN

	SOIR	SOIR		SOIR	SOIR
Neuch. port	1 35	4 45	Cudrefin	2 30	—
» Mail	1 40	4 50	Saint-Blaise	3 —	5 10
Saint-Blaise	1 55	5 05	Neuch. Mail	3 15	5 25
Cudrefin	2 25	—	» port	3 20	5 30

HORAIRE DES POSTES

Neuchâtel-Fontaines-Cernier
Départs 5 45 m. — 10 — m. — 4 50 s.
Arrivées 7 55 m. — 12 10 m. — 7 — s.

Cernier-Fontaines-Neuchâtel
Départs 6 30 m. — 12 20 s. — 7 — s.
Arrivées 7 40 m. — 1 30 s. — 8 10 s.

Neuchâtel-Dombresson
Départs 8 — m. — 4 50 s.
Arrivées 10 10 m. — 7 — s.

Dombresson-Neuchâtel
Départs 6 — m. — 5 — s.
Arrivées 7 30 m. — 6 30 s.

Neuchâtel-Ponts par Corcelles
Départ 4 50 s. — Arrivée 8 — s.

Ponts-Neuchâtel par Corcelles
Départ 5 — m. — Arrivée 7 20 m.

Neuchâtel-Ponts par Colombier
Départ 7 — m. — Arrivée 10 50 m.

Ponts-Neuchâtel par Colombier
Départ 4 — s. — Arrivée 6 30 s.

Neuchâtel-Serrières
Dép. 7 — — 7 45 — 11 40 m. — 1 45 — 6 20 s.
Arr. 7 15 — 8 — — 11 55 m. — 2 — — 6 35 s.

Serrières-Neuchâtel
Dép. 8 05 — 12 — m. — 2 05 — 6 15 — 6 40 s.
Arr. 8 20 — 12 15 m. — 2 20 — 6 30 — 6 55 s.

Cortaillod-Colombier (gare)
Départs 6 10 — 9 40 m. — 2 30 — 6 10 s.
Arrivées 6 50 — 10 20 m. — 3 10 — 6 50 s.

Colombier (gare)-Cortaillod
Départs 7 45 — 11 40 m. — 4 35 — 8 10 s.
Arrivées 8 20 — 12 15 m. — 5 10 — 8 45 s.

Neuchâtel-Marin-Anet
Dép. 8 — m. 2 — s. — Arr. 9 45 m. 3 45 s.

Anet-Marin-Neuchâtel
Dép. 7 — m. 5 — s. — Arr. 8 45 m. 6 45 s.

Neuchâtel-Chaumont (Du 15 juin au 15 sept.)
Dép. 8 — m. 4 50 s. — Ar. 10 30 m. 7 20 s.

Chaumont-Neuchâtel
Dép. 8 40 m. 5 30 s. — Arr. 9 40 m. 6 20 s.

Buttes-Côte-aux-Fées et Buttes-Ste-Croix

Buttes (gare)	Dép.	9 45 m. — 6 55 s.
» (poste)		9 55 m. — 7 05 s.
Côte-aux-Fées	Arr.	11 15 m. — 8 25 s.
Côte-aux-Fées	Dép.	5 — m. — 3 50 s.
Buttes (poste)	Arr.	5 40 m. — 4 30 s.
» (gare)		5 50 m. — 4 40 s.
Buttes (gare)	Dép.	7 55 m. — 6 55 s.
» (poste)		8 05 m. — 7 05 s.
Ste-Croix	Arr.	9 45 m. — 8 45 s.
Ste-Croix	Dép.	4 40 m. — 3 30 s.
Buttes (poste)	Arr.	5 40 m. — 4 30 s.
» (gare)		5 50 m. — 4 40 s.

OMNIBUS NEUCHATEL-BOUDRY

OMNIBUS LAMBERT (départs de la rue St-Honoré)

Neuchâtel-Boudry	*Boudry-Neuchâtel*
Dép. 8 — m. — 2 — s.	Dép. 10 — m. — 5 30 s.
Arr. 9 30 m. — 3 30 s.	Arr. 11 30 m. — 7 — s.

OMNIBUS VUILLE (départs de l'Hôtel du Vaisseau)

Colombier-Neuchâtel
Départs de Colombier 8 — m. — 2 — s.
Arrivées à Neuchâtel 9 — m. — 3 — s.
Départs de Neuchatel 11 — m. — 6 — s.
Arrivées à Colombier 12 — m. — 7 — s.

Colombier-Boudry

Dép. de Colombier 1 — s.	Dép. de Boudry 1 30 s.
Arr. à Boudry 1 30 s.	Arr. à Colombier 2 — s.

Une jeune fille de 17 ans, forte et robuste, cherche une place pour aider dans les travaux du ménage ou pour garder les enfants. S'adresser Moulins 10, au 1er étage.

Une bonne cuisinière, âgée de 27 ans, parlant les deux langues, demande pour de suite une place dans une maison particulière. Bons certificats. S'adresser rue de l'Hôpital 8, au 3me.

Une bonne cuisinière de confiance, ayant servi plusieurs années dans de bonnes maisons, se recommande aux dames comme remplaçante. S'adr. rue St-Maurice 8, 1er étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

559 On demande une jeune fille de toute confiance, forte et active, sachant faire un bon ordinaire, ainsi que tous les travaux d'un ménage. S'adresser au bureau du journal.

On demande, pour de suite, comme volontaire, dans une bonne famille de la ville, une jeune fille, laquelle ayant fait un apprentissage de lingère, désirerait apprendre à fond le service de femme de chambre, et qu'on se chargerait en automne de bien placer. S'adresser rue de Flandres 1, au second.

Une jeune fille qui désirerait apprendre l'allemand, en rendant quelques services dans le ménage, en trouverait l'occasion dans une famille à Bienne. Prix fr. 15 par mois. S'adresser au magasin d'épicerie Reymond, rue St-Maurice.

553 On demande une brave jeune fille pour les travaux du ménage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

ON DEMANDE

un jeune garçon de 16 ans pour porter le lait. S'adresser de suite au magasin Prysi-Beauverd.

On demande de suite deux pivoteurs ancre ou pivoteuses. Ouvrage bien rétribué et suivi. S'adresser à P.-E. Perrelet, à Coffrane.

OFFRE DE SERVICE

Un jeune homme du canton d'Argovie, qui a fait un apprentissage de sellier et possède d'excellents certificats, cherche une place d'ouvrier, à Neuchâtel ou dans le canton. S'informer chez M. Lischer, boulanger, rue Fleury, à Neuchâtel.

563 On demande pour Pontarlier, deux ouvriers boulangers, dont un connaissant à fond la petite marchandise, et l'autre pouvant entrer de suite. Place à l'année. Le bureau du journal indiquera.

Un cocher de toute confiance cherche à se placer dans une maison particulière. Pour renseignements, s'adresser épicerie Gaudard. Certificats et photographie à disposition.

Un domestique vigneron, connaissant parfaitement la culture de la vigne, trouverait de l'occupation de suite, chez M. Jules Turin, à Peseux.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu un chien épagneul noir, répondant au nom de *black*. Prière de le ramener chez F. Blondeau, Gibraltar 10.

ennuyé, en Amérique surtout. Les plus petits incidents du voyage sont des événements et des aventures, et jamais il n'a manqué d'avoir son *good time*. C'est l'enfant le plus facile à amuser. Tout ce qui est américain l'émerveille, ou tout au moins l'intéresse, et si vous lui faites remarquer, par exemple, que, pour aller dans la Floride, il faut traverser en chemin de fer une forêt de sapins sauvages qui a plus de neuf cents kilomètres de long — ce qui rend le voyage bien insipide — il vous jette un regard de pitié qui semble vous dire: « Immense, monsieur, immense, comme tout ce qui est américain. »

La température de la Floride varie, pendant l'hiver, de 20 à 28 degrés; mais le climat est humide et malsain, le pays est un vaste marais, si plat que debout sur une chaise, avec de bonnes jumelles, on pourrait en explorer les quatre extrémités. Si un Américain entreprenant bâtit jamais une petite colline dans la Floride, sa fortune est faite. Tout le monde ira voir cela.

Ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre le luxe de Ponce de Léon, mais c'est tout le monde qui tient à y être vu dans la saison. Il faut pouvoir dire, en rentrant dans le Nord, qu'on y a été. Voici comment on s'y prend. On descend dans un hôtel aussi voisin que possible du Ponce de Léon. Le soir, on quitte à la dérobée son hôtel, richement caparaçonnée de soie et de diamants, et l'on se glisse dans la cour du grand caravansérail. De là à l'immense rotonde où se donne le concert il n'y a qu'un pas. On se promène dans les salons, dans les couloirs, on prend une chaise et, bien en évidence, on écoute la musique. Puis sur les dix ou onze heures, on bat en retraite, et l'on se rentre chez soi. J'ai voulu un soir en avoir le net, et à neuf heures et demie je suis allé au *Casa Monica* et au *Florida House*. Une vingtaine de personnes tout au plus y occupaient le salon où se tenaient les quatre ou cinq musiciens engagés tous les soirs par le propriétaire de l'hôtel.

Entendu, à mon départ, à la station de Saint-Augustin:

— Tiens, vous aussi vous partez? dit un jeune homme à un ami qui venait d'installer sa femme dans le train de Jacksonville.

— Eh! mon cher, voilà quinze jours que je suis ici: ce Ponce de Léon est magnifique, mais cela vous coûte les yeux de la tête.

— Ah bah! fit l'autre, quand votre femme vous demandera son argent de poche, vous déduirez l'« addition ».

En effet, tout est salé dans les hôtels américains, surtout l'addition.

(*A suivre*).

Trouvé, mercredi 29 mai, place du Port, une cravate avec épingle. La réclamer, contre les frais d'insertion, de midi à 1 heure, rue J.-J. Lallemand 5, au 1er étage, à droite.

Perdu, à Boudry, du haut des Rochettes à la gare, un étui double en cuir, contenant deux paires de lunettes. Les rapporter au bureau de la poste, à Boudry, contre récompense.

AVIS DIVERS

Deutsche Temperenz-Versammlung
jeden Montag Abends 8 Uhr
in der Tonhalle.
Jedermann ist freundlich eingeladen.

C. A. S.

La section neuchâteloise du C. A. S. sera assemblée dans son local, Hôtel DuPeyrou, lundi le 3 juin, à 8 1/2 heures du soir. *Le président.*

Place du Port **Place du Port**

EDEN-THÉATRE

AUJOURD'HUI LUNDI
à 8 1/4 heures du soir

DERNIÈRE GRANDE
Représentation d'Adieux

avec le bienveillant concours des quatre premiers Gymnastes **de la Société fédérale PATRIE.**

Tous les artistes de la troupe de l'Eden-Théâtre feront leur possible, à seule fin de laisser un bon et durable souvenir du séjour du Théâtre à Neuchâtel; ils remercient le public pour l'accueil sympathique qui leur a été fait.

Pour terminer, **Grande Pantomime,** intitulée

LES BRIGANDS DE LA CALABRE

Se recommande,
Jean Luttgens.
Directeur artistique.

AVIS

Le soussigné prévient le public qu'il ne reconnaîtra plus aucune dette contractée par sa femme, Elise Apothélos née Winkelmann.

Peseux, le 31 mai 1889
Emile APOTHÉLOS.

Une demoiselle d'un certain âge demande des journées comme lingère. Elle pourrait aussi garder une maison pendant l'été. S'adresser au Secours, Ecluse 24.

Une bonne repasseuse se recommande pour des journées et de l'ouvrage à la maison. S'adresser chez Mme Golay, Chavannes 5.

BAINS DU SCHIMBERG, ENTLEBUCH

Ouverture: **CANTON DE LUCERNE** (Suisse) *Fermeture:*
10 JUIN — 1425 mètres d'altitude. — 21 SEPTEMBRE

Célèbres sources sulfureuses alcalines et ferrugineuses de toute efficacité contre les catarrhes de l'estomac, des intestins, de la vessie et des voies respiratoires, contre les maladies chroniques du foie et les affections néphrétiques, contre la scrofulose, l'anémie, la chlorose, etc.

Le nouvel établissement, aménagé avec tout le confort désirable, est recommandé aux nombreux hôtes habituels du Schimberg, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont besoin d'une cure.

Nouvelle route. Voiture à l'*Hôtel du Port,* à Entlebuch.

La direction de l'établissement est confiée à la **famille Schiffmann (Madame Dr Schiffmann).** (H. 1275 Y.)

Médecin de l'établissement: **Méd.-Dr A. SCHIFFMANN.**

LA BALOISE

Compagnie d'assurances contre l'Incendie
à BALE

CAPITAL SOCIAL: 10,000,000 DE FRANCS

assure à primes fixes modérées contre les dégâts d'incendie, de sauvetage et d'explosion.

Agent général pour la Suisse romande:

GUSTAVE SELTZ, 1, rue de la Poste, à Genève.

Agences du Canton de Neuchatel:

P. GUYOT, notaire, à Neuchâtel, représentant officiel de la Compagnie.

Neuchâtel: Josué Joseph-dit-Lehmann, 3, rue St-Maurice.
Chaux-de-Fonds: Meinrad Bloch.
St-Blaise: Court & Ce, à Neuchâtel et à St-Blaise.
Corcelles: Cornu, instituteur.
Fleurier: Virgile Jeanbourquin.
Travers: A. Blanc, notaire.
Motiers: Fritz Bobillier.
Valangin: James L'Eplattenier.
Landeron: L.-M. Veillard, huissier.
Locle: A. Jacot-Guillarmod, notaire.

AVIS AUX TIREURS

Les amateurs et les soldats désirant prendre part à des exercices de tir pendant les jours ouvrables seulement, sont cordialement invités à se rencontrer lundi 3 juin, à 8 heures du soir, à la rue du Musée n° 4, rez-de-chaussée, pour entendre la lecture d'un projet de règlement et discuter la constitution d'une Société de tir.

Le Comité d'initiative.

Salle Léopold Robert

EXPOSITION

des tableaux
d'ALBERT GOS

ouverte chaque jour de 9 h. du matin à 6 heures du soir.
Prix d'entrée: 50 Cent.

ON DEMANDE

un bon **inspecteur d'assurances sur la vie.** S'adresser à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel,** sous chiffre H. 3663 X.

Mesdames les inspectrices
des
LEÇONS D'OUVRAGES
DU COLLÈGE

sont convoquées pour mardi 4 juin à 10 1/4 heures du matin, à la Salle de chant du Collège de la Promenade.

LIBRAIRIE

Nous apprenons que le *Semeur*, revue littéraire et artistique, Lausanne et Paris, vient d'obtenir la *Médaille d'honneur* de la *Société nationale d'encouragement au bien.* Cette médaille sera remise le 2 juin au *Semeur*, à Paris, en séance publique par M. le sénateur Jules Simon.

C'est là certainement un beau succès et qui fait honneur à la Suisse française.

Le *Semeur* tend de plus en plus à s'implanter dans le public; les écrivains les plus en renom y collaborent, et cette revue procure une lecture variée et saine, que nous recommandons vivement.

Nous trouvons dans le dernier numéro une critique bien judicieuse du Journal des Goncourt, une avalanche de poésies inédites signées Jean Aicard, des Essarts, Charles Furster, etc.; plus loin, une page charmante d'Henry Gréville et un récit émouvant: *Dernier jour au régiment.* Puis une étude biographique et critique que M. Ernest Tissot consacre à *Alphonse Daudet*, et qui tiendra plusieurs numéros.

Quelques nouveaux détails sur Barbey d'Aurevilly, les premières pages d'une comédie de salon, des notes de voyage sur le Japon, enfin plusieurs autres articles et tous les renseignements nécessaires pour tenir le lecteur au courant du mouvement littéraire.

Le *Semeur* paraît tous les quinze jours. Un an: 15 fr. — Six mois: 8 fr.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Nous avons annoncé le départ de M. Carnot pour le Pas-de-Calais. A cette occasion, la gare du Nord était transformée et richement décorée de tentures et de fleurs. Le président, à son arrivée, a été acclamé par les cris de : « Vive Carnot ! Vive la République ! » qui se répètent au départ du train.

A son arrivée à Arras, le président a reçu les autorités et les corps constitués. La foule l'a acclamé à sa sortie de la préfecture.

Au banquet de l'Hôtel-de-Ville, M. Carnot a constaté que le succès de l'Exposition est une victoire nationale, dont toutes les régions de la France ressentiront les bienfaits. Le succès de l'Exposition n'appartient à aucun parti, mais à la France entière.

A Lens, le président a reçu un accueil enthousiaste ; vingt mille mineurs ont défilé devant lui avec un ordre parfait.

La compagnie française des chemins de fer serbes, dont le contrat d'exploitation expire en 1911 seulement, a été informée vendredi dernier que le gouvernement serbe entendait prendre l'exploitation du réseau dès le 1er juin courant. La compagnie ayant demandé la protection du gouvernement français, celui-ci a chargé M. Spuller de conférer à ce sujet avec le ministre de Serbie à Paris.

Suivant une dépêche de Belgrade, la notification de l'ukase serbe a été ajournée.

Italie

Le roi et le prince royal sont arrivés à Rome samedi, à 1 heure ; ils ont été reçus à la gare par les ministres et les autorités. La foule les a acclamés.

Russie

Dans un banquet de cour à Peterhof, l'empereur de Russie a salué dans le prince Nicolas de Montenegro, son hôte, le seul allié fidèle de la Russie. Ce toast a ému les journaux anglais : une dépêche adressée à cette occasion de Vienne au *Daily News*, dit que l'on ne considère pas comme impossible que le prince du Montenegro, appuyé par la Russie, mette la main sur la Serbie.

Bulgarie

On a célébré jeudi à Sofia la fête du prince Ferdinand. Un *Te Deum* solennel a été chanté par Mgr Cyrille au camp, près de Sofia ; ensuite il y a eu une revue avec parade des six mille hommes de la garnison.

Une grande animation a régné toute la journée. Le soir, brillantes illuminations ; le peuple a envahi la cour du palais, acclamant le prince qui a été contraint de se montrer au balcon. Ce fut une véritable fête nationale.

Congo

De graves nouvelles sont arrivées de Stanley-Falls, à l'extrémité Est de l'Etat du Congo : Tippou-Tib, le chef arabe que Stanley a placé à cette station si importante, a fait savoir que si, dans un délai de six mois, l'Etat du Congo ne lui fournit pas 200 fusils avec des cartouches, il cessera de se considérer comme à son service. Au fond, il a vu avec chagrin l'Etat libre occuper définitivement l'Arouhouimi. Il entend rester maître et seul maître de la clef du haut Congo.

C'est une déclaration de guerre éventuelle.

Etats-Unis

L'amirauté anglaise dément le bruit de l'envoi de navires de guerre dans la mer de Behring.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La Faculté de médecine de Vienne vient encore de subir une perte cruelle par la mort d'un de ses membres les plus distingués, le professeur Breisky. M. Breisky avait fait faire de grands progrès à la gynécologie, la branche de la science qu'il cultivait avec préférence, en y appliquant la méthode antiseptique. Sa réputation s'était répandue dans toute l'Europe et même dans les pays d'outre mer, et des femmes malades venaient souvent d'Amérique et même d'Australie pour le consulter.

Il avait exercé et enseigné la médecine à Salzbourg, à Berne et à Prague, avant d'occuper une chaire à Vienne. Il était né en 1832, à Klattau, en Bohême.

— On a arrêté à Gênes un individu soupçonné d'avoir assassiné M. William Geisendorf en wagon sur la ligne de Vintimille.

— Une nouvelle preuve, assez inattendue, de l'utilité de la tour Eiffel :

Dans la soirée de mardi, un chaland, chargé de 400,000 kilos de sable, avait été gravement avarié dans une manœuvre, et menaçait de sombrer au milieu de la Seine, près du pont de Grenelle.

Le transbordement commencé dut cesser à la nuit et le bateau allait infailliblement couler. L'inspecteur de la navigation, qui dirigeait le sauvetage, fit prier M. Compagnon d'envoyer les projections électriques de la tour Eiffel sur le lieu du sinistre, ce qui fut fait. Les ouvriers et les pompiers reprirent le travail comme en plein jour et à minuit le sauvetage était terminé.

— Le schah de Perse est arrivé à Varsovie.

— Une dépêche de New-York annonce qu'une terrible inondation s'est produite à Johnstown, près de Pittsburg. Les deux tiers de la ville sont sous l'eau.

On signale également des inondations au Sud, dans le Maryland et la Virginie. Partout les chemins de fer et les télégraphes sont coupés. Les dépêches parlent de 1500 morts.

NOUVELLES SUISSES

Affaire Wohlgemuth. — Plusieurs notes ont été échangées entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement allemand au sujet de l'affaire Wohlgemuth, qui semble ne pas devoir prendre fin aussi vite qu'on le souhaiterait chez nous. L'Allemagne formule des exigences que la Suisse ne peut accepter dans l'intérêt de son indépendance et de sa neutralité.

S.-O.-S. et J.-B.-L. — On assure que le projet de fusion de la Suisse-Occidentale et du Jura-Berne-Lucerne sera soumis à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Suisse-Occidentale, qui aura lieu au mois de juin.

M. Menoud, conseiller d'Etat à Fribourg, serait le principal auteur de ce projet, auquel participerait une banque de Darmstadt, maîtresse d'une grande partie des actions.

Matériel de guerre. — Le Conseil fédéral a adopté le texte du message à l'Assemblée fédérale proposant des crédits pour l'acquisition du matériel de guerre en 1890. Le total de ces crédits monte à 3,350,503 francs.

Contrebande. — Le département fédéral des douanes a informé la compagnie J.-B.-L. qu'il proposerait au Conseil fédéral la suppression de la halte de Grandgourt. Cette mesure serait motivée par le fait que la contrebande se pratique en grand sur ce point. La direction de la compagnie, ainsi que le gouvernement bernois, s'opposent à la suppression projetée, qui lèserait, disent-ils, de nombreux intérêts sans remédier en rien à la contrebande qui s'exerce à la frontière franco-suisse.

Téléphones. — La commission du Conseil national, chargée de l'examen du projet de loi sur les téléphones, adhère en général aux décisions du Conseil des Etats ; en revanche, elle propose une taxe de 25 centimes pour les communications internes jusqu'à 25 kilomètres, de 50 centimes jusqu'à 50 kilomètres et de 1 franc jusqu'à 100 kilomètres.

Simplon. — Le gouvernement italien s'étant déclaré prêt à entrer en négociations pour le percement du Simplon, le Conseil fédéral a décidé de lui proposer la première moitié de juin pour la réunion de la conférence.

Exposition universelle. — Ont été encore nommés membres du jury international de Paris : MM. Albert de Meuron, à Concise (Beaux-Arts) ; Emile Pricam, à Genève (photographie) ; Dr Reverdin, à Genève (hygiène) ; Tissot, conseiller national, au Locle (horlogerie) ; A. Achard, à Paris (chemin de fer).

Berne. — On a retiré du lac, mercredi, à Gléresse, à proximité du port, le cadavre d'un individu d'une trentaine d'années environ, petit, assez gros, portant moustache noire et barbe au menton. Il portait des vêtements noirs, chapeau de paille brun, avait encore sur lui sa montre d'or, un mouchoir blanc avec initiales E. R. et une alliance en or à l'annulaire gauche. Il a été encore vu lundi dans la soirée dans les établissements de Douanne et Gléresse, parlait peu (en allemand) et avait l'air égaré.

Lucerne. — L'inauguration de la ligne Lucerne-Alpnach qui se soude à celle du Brünig a eu lieu vendredi et a été splendide. Il y avait beaucoup d'enthousiasme. Banquet à Alpnachstad.

— Un ouvrier de Kriens qui, en compagnie de quelques amis, avait fait l'ascension du Pilate et malgré leurs avertissements, avait voulu descendre par le chemin dangereux du Heitertannli, est tombé, s'est encloué sur un sapin, où il est resté empalé 30 heures.

Vaud. — Jeudi après midi, une dame étrangère se promenant dans la montagne, aux environs de Bex, a été attaquée par un individu qui lui a enlevé sa montre en or, ses bijoux, bagues et bracelet, et son porte-monnaie. On croit que la police est sur les traces du malfaiteur.

Genève. — Le monde musical se souvient peut-être d'un arrêt du tribunal de commerce de Genève, rendu le 25 août 1888, qui parut dans plusieurs journaux du pays.

Cet arrêt ne reconnaissait pas à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique et à des membres, le droit de réclamer 1000 fr. de dommages-intérêts à Monsieur Donque, café du Nord à Genève, pour avoir fait exécuter publiquement devant son établissement des morceaux de l'opéra « la Mascotte ».

Le 20 mai 1889 la Cour de justice civile de Genève a cassé cet arrêt en déclarant, qu'en vertu de la Convention Franco-Suisse de 1882, Monsieur Donque, quoique ne percevant aucun droit d'entrée dans son café, avait en faisant exécuter des parties de la Mascotte, et en augmentant par ceci le nombre des consommateurs dans son établissement, commis un acte illicite donnant à la partie adverse plein droit d'intenter une action en dommages-intérêts.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a composé son bureau comme suit :

Président : M. Robert Comtesse.
Vice-Président : M. John Clerc.
Secrétaire : M. Numa Grether.
Secrétaire-adjoint : M. A. Cornaz.

Il a réparti les départements de la manière suivante :

Justice : M. A. Cornaz. — Suppléant : M. N. Grether.

Police : M. A. Cornaz. — Suppléant : M. N. Grether.

Finances : M. C.-A. Petitpierre-Steiger. — Suppléant : M. A. Cornaz.

Militaire : M. C.-A. Petitpierre-Steiger. — Suppléant : M. A. Cornaz.

Industrie et agriculture : M. R Comtesse. — Suppléant : M. J. Clerc.

Intérieur : M. R. Comtesse. — Suppléant : M. J. Clerc.

Instruction publique : M. J. Clerc. — Suppléant : M. R. Comtesse.

Cultes : M. J. Clerc. — Suppléant : M. R. Comtesse.

Chancellerie : M. N. Grether.

Archives : M. J. Clerc.

Arrondissements fédéraux. — Le Conseil fédéral vient de terminer la discussion du projet de loi sur les élections au Conseil national, projet duquel nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Au sujet du canton de Neuchâtel, qui était resté en suspens, le Conseil fédéral propose la répartition suivante :

56me arrondissement : Les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers et les communes des Ponts, de Brot, Plamboz, de la Chaux-du-Milieu, du Cerneux Péquignot et de la Brévine (ayant au total 66,265 âmes de population) avec 3 députés.

57me arrondissement : Les communes du Locle et des Brenets et le district de la Chaux-de Fonds (41,670 habitants) avec 2 députés. Avec ses 107,935 habitants le canton de Neuchâtel ne forme, actuellement, qu'un seul arrondissement fédéral, — le 48me, — avec 5 députés.

Nouvelle industrie. — Depuis quelques jours MM. Grandjean et Arel ont installé aux Convers, près de la gare, une fabrique mécanique de caisses d'emballage, ainsi que l'outillage servant au tamisage et au sciage du sucre en pains. Si nous sommes bien informés, la force motrice nécessaire à cette installation serait fournie simplement par un puissant moteur à pétrole.

Syndicats professionnels. — Vendredi matin a eu lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. R. Comtesse, président de la Fédération horlogère, une assemblée consultative de délégués des syndicats professionnels et des sociétés commerciales de l'industrie horlogère, dans le but d'étudier la question des *syndicats obligatoires*.

48 délégués de syndicats ouvriers et patronaux des cantons de Neuchâtel, Berne et Soleure étaient présents.

La discussion a été fort longue. Cette assemblée n'étant qu'une simple consultation des divers groupes, il n'a été voté aucune résolution.

Chaux-de-Fonds. — Les comités réunis du Grutli adressent aux journaux le communiqué suivant :

« *La conciliation.* (Liste proportionnelle.) — Les comités réunis du Grutli ont décidé, à l'unanimité, de proposer à leur assemblée générale une liste de conciliation basée sur *le principe de la proportionnalité*.

« D'après ce principe et les résultats obtenus des dernières élections, les grutléens ont droit à 12, les radicaux à 10 et les libéraux à 6 députés ; conséquemment, le parti ouvrier aurait encore 8 députés à élire, le parti libéral 6 et le parti radical encore 2.

« Les candidats radicaux et les libéraux seront pris dans ceux qui ont obtenu le plus de voix.

« Il faut sortir de l'impasse où la loi électorale nous a conduits, *sans faire ni de compromis ni de coalition avec aucun parti.* »

Couvet. — (*Corr. part.*) — Favorisée par un temps superbe, la foire de vendredi dernier a été particulièrement animée ; une quantité de personnes, accourues des hameaux et villages voisins, se pressaient devant les étalages de légumes, de vannerie, d'aunages, de ferblanterie, etc.

Au marché du bétail, pas mal de vendeurs, encore plus d'acheteurs. La qualité du bétail ne répondait pas, en général, au prix exigé.

L'éleveur, encouragé cette année par les promesses d'une bonne et abondante fenaison, maintient haut et ferme sa demande. Il s'est conclu néanmoins bon nombre de marchés. — On signalait en outre plusieurs wagons de bœufs et de vaches, expédiés à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

Analyses. — Outre les essais de lait qui se font régulièrement chaque jour, la direction de police communale fait prélever chez les négociants de notre ville des échantillons de boissons, denrées alimentaires, jouets d'enfants, etc., qu'elle fait analyser par le laboratoire cantonal. Depuis le commencement de l'année, ces diverses analyses ont donné les résultats suivants :

Bière. — Echantillons prélevés dans six brasseries, cafés, etc : *bonne.*

Thé. — Echantillons prélevés chez huit négociants : *bon.*

Charcuterie. — (Saucisses, saucissons). Echantillons prélevés chez huit bouchers et charcutiers : *non colorés*, ne renfermant pas d'amidon, conformes aux exigences.

Jouets d'enfants. — Paumes, seaux en fer-blanc, bergeries, soldats, etc., etc. prélevés dans trois bazars : les couleurs appliquées sur ces objets ont été reconnues inoffensives. Un seul échantillon de ces jouets dont les couleurs présentaient certains dangers, a amené la destruction de quelques-uns de ceux-ci.

(*Communiqué.*)

Régional Boudry-Cortaillod-Neuchâtel. — Les actionnaires du chemin de fer régional Boudry-Cortaillod-Neuchâtel ont été réunis, en assemblée générale, le 28 mai dernier, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel pour discuter les statuts de la nouvelle Société, constater les résultats de la souscription des actions et obligations et procéder à la nomination du Conseil d'administration.

L'assemblée a adopté, sans y apporter de notables changements, le projet de statuts qui lui était présenté par le Comité d'initiative.

Le Conseil d'administration pour les trois premières années a été composé de :

M. Emile Henry, représentant de la Commune de Cortaillod.

M. Emile Baillot, représentant de la Commune de Boudry.

M. E. Redard, représentant de la Commune de Colombier.

MM. A. DuPasquier, avocat, à Neuchâtel ; H.-F. de Coulon, à Cortaillod ; N. Blancpain, au Bied ; Erhard Borel, à Serrières ; Eugène Colomb, architecte, à Neuchâtel, représentants des actionnaires.

MM. James Colin et A. Mérian, représentants des concessionnaires.

Le représentant de la Commune de Neuchâtel sera désigné plus tard.

Le Conseil d'administration se réunira, sous peu, pour se constituer, faire constater que les actions sont toutes souscrites, appeler le premier versement et rédiger la demande de subvention qui sera adressée au Grand Conseil, conformément à la loi sur les chemins de fer régionaux.

Le comité d'initiative s'est dissous en remerciant les actionnaires du concours qu'ils lui avaient prêté, et en affirmant sa pleine confiance dans la réussite de l'entreprise.

Voyage à Paris. — La direction de la S.-O.-S. pour faciliter la visite à l'Exposition universelle, a mis en vente des billets aux prix suivants :

Neuchâtel-Paris et retour : Ire classe, 93 fr. 85 ; IIme classe, 70 fr. 20 ; IIIme classe, 51 fr. 60.

Ces billets sont valables pendant *12 jours.* Ils donnent droit au voyage dans tous les trains prévus à l'horaire et comportant des voitures de la classe correspondante et, en outre, au *transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages* sur les chemins de fer français.

Un violent orage a éclaté hier au soir, dès 5 heures et demie, sur notre ville et les environs. Une grosse pluie, mélangée de grêle, chassée par un fort vent d'ouest, n'a cessé de tomber jusque fort avant dans la nuit.

Nous ne serions point étonnés d'apprendre que la grêle eût fait quelques dégâts dans les localités situées en bise de la ville. Certaines vignes du territoire de St-Blaise sont ravinées, des murs ont été renversés.

Nous ne pouvons que recommander la représentation d'adieu que donne ce soir, à 8 1/2 heures, la vaillante troupe de l'Eden-Théâtre, qui a, pour la circonstance invité quatre de nos meilleurs gymnastes à se mesurer avec la troupe Rizarelli, composée de véritables artistes.

A toutes les personnes qui ont vu et qui désirent revoir ces exercices variés, nous leur donnons rendez-vous ce soir.

X.

*** Nous publions en 3me page l'horaire des trains, postes et bateaux à vapeur, pour le service d'été.

*** La librairie Guyot vient de publier sous la forme d'un tableau-placard son *Horaire général pour Neuchâtel*, toujours très apprécié. On y voit au premier coup d'œil les heures de départ et d'arrivée pour le chef-lieu, aussi bien des chemins de fer que des postes et bateaux, ainsi que les indications relatives aux omnibus entre la ville et la gare, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Rome, 2 juin.

La ville est pavoisée à l'occasion de la fête nationale. Le roi a passé la revue de la garnison sur l'esplanade du Castro-Pretorio. Il a été acclamé par une foule énorme.

Belgrade, 2 juin.

Un organe du parti libéral, le *Male Novine*, invite les citoyens à former une garde nationale volontaire pour sauvegarder la sécurité publique, que le ministère est impuissant à assurer.

Prague, 2 juin.

Les chefs du mouvement gréviste à Kladno ont promis au bourgmestre que demain les ouvriers reprendront tous le travail.

Monsieur et Madame Fritz Contesse-Calame et leurs familles ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la mort de leur chère et bien-aimée fille, petite-fille, nièce et cousine,

JEANNE-ADÈLE-EMMA,

que Dieu a rappelée à Lui, dimanche 2 courant, à l'âge de 7 mois, après une courte et pénible maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 4 juin, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Sophie Udriet et ses enfants, à Boudry, Monsieur Ed. Udriet et ses enfants, à Trois-Rods, Monsieur U. Udriet, à Bôle, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher oncle,

AUGUSTE GRIBOLET,

survenu à Bôle, samedi 1er juin, à l'âge de 84 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle, lundi 3 juin, à 1 heure après midi.

HORAIRE DES TRAINS

bateaux et postes pour le service d'été, petit format, accompagné de renseignements utiles sur le service postal, en vente, dès aujourd'hui, au bureau de ce journal, à la librairie Guyot et au kiosque, au prix de

10 CENTIMES